

**COMMUNIQUÉ**  
**Pour publication immédiate**

**RÉORGANISATION DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION  
NOS RÉGIONS EN SORTENT PERDANTES**

**CHANDLER/VAL-D'OR, LE 10 JUIN 2020** – La réforme concernant la réorganisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation, qui entrera en vigueur le 18 juin prochain, laisse un goût amer aux régions de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Gaspésie. En effet, l'un des aspects du projet de loi no 27 (*Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation*), implique les fusions des directions régionales du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) en six grands regroupements régionaux à travers le Québec. Pour la Gaspésie et l'Abitibi-Témiscamingue, cela s'inscrit dans une regrettable prédisposition du gouvernement du Québec à centraliser son action au détriment de nos régions. La direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue sera délocalisée à Gatineau et la direction régionale de la Gaspésie, délocalisée à Rimouski.

« Ce redéploiement ne reflète pas les propos qu'a tenus au cours de la dernière année le gouvernement du Québec concernant sa présence en région. Avec, notamment la promesse de régionaliser 5 000 postes de la fonction publique provinciale dans toutes les régions, nous ne nous attendions pas à ce que, de l'autre main, on nous enlève une direction régionale jouant un rôle stratégique aussi crucial pour le développement de notre région. Être un gouvernement des régions implique des gestes de consolidation de nos capacités décisionnelles et de développement. » a déclaré Mme Nadia Minassian, préfète de la MRC du Rocher-Percé et présidente du Regroupement des MRC de la Gaspésie.

**LA CENTRALISATION DÉCISIONNELLE : L'ASSISE DES POLITIQUES « MUR-À-MUR »**

Dans le cadre de cette réorganisation, le rôle du MEI est celui de coordonner et de soutenir les écosystèmes économiques régionaux. Il est également appelé à concevoir et à élaborer les programmes. La liste des programmes, règlements et politiques du gouvernement du Québec qui ne tiennent pas compte de nos réalités régionales est longue et en supplément, le MEI se prive dorénavant de ses directions régionales chargées d'alimenter le gouvernement dans l'élaboration des programmes.

« Dans le cadre de la réforme, le MEI demeure clairement le bras stratégique du gouvernement en matière de développement économique. Il est déplorable et évident que ces nouvelles directions n'auront pas une lecture fine de nos réalités territoriales et des acteurs qui composent le tissu entrepreneurial de nos régions. C'est inacceptable, on brise volontairement le lien entre nos régions et les décideurs de Québec en matière de développement économique. Il ne suffit pas de s'autoproclamer gouvernement des régions, il faut l'incarner, le mériter, et face à ce genre de décision, ce manque de considération, chez nous, ça ne passe pas. Naturellement, on tentera de nous expliquer que ce n'est pas de la centralisation, loin de nous l'idée d'avaloir ces propos. » a conclu M. Martin Ferron, président de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue et préfet de la MRC de la Vallée-de-l'Or.

## **LA CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe la Ville de Rouyn-Noranda et les 4 territoires de MRC de la région qui compte 147 700 habitants et se compose de 64 municipalités. L'organisme se positionne depuis 2015 comme le principal interlocuteur régional pour les gouvernements fédéral et provincial. La CPAT documente, se positionne et fait la promotion active des intérêts de la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans une perspective de développement durable et d'occupation dynamique du territoire.

## **LE REGROUPEMENT DES MRC DE LA GASPÉSIE**

Le Regroupement des MRC de la Gaspésie a pour mission de réunir les élus locaux de Gaspésie afin de soutenir le développement de son territoire dans un esprit de concertation. Le Regroupement est composé de la Table des préfets (tous les préfets de la Gaspésie), de la Table des MRC (préfets de la Gaspésie et un maire par MRC) et du comité de liaison (directeurs généraux de toutes les MRC).

## **POUR INFORMATIONS**

### **Nadia Minassian**

Présidente du Regroupement des MRC de la Gaspésie  
418-616-0984

[nminassian@rocherperce.qc.ca](mailto:nminassian@rocherperce.qc.ca)

 [Regroupement des MRC de la Gaspésie](#)

### **Francis Bérubé**

Directeur de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue  
819-856-4402

[francisberube@cp-at.ca](mailto:francisberube@cp-at.ca)